



École  
nationale supérieure  
d'architecture  
de Normandie



paris-belleville

école nationale supérieure d'architecture

## Convention inter-établissements

Pour le développement d'une formation doctorale franco-vietnamienne dans les domaines de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage

Entre

L'Université d'architecture d'Hanoï, ci-après dénommée « UAH », représentée par son recteur Quân LÊ

Et

L'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, ci-après dénommée « ENSAP Bordeaux », représentée par son directeur Martin CHENOT ;

Et

L'école nationale supérieure d'architecture de Normandie, ci-après dénommée « ENSA Normandie », représentée par sa directrice Fabienne FENDRICH ;

Et

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, ci-après dénommée « ENSA Paris-Belleville », représentée par son directeur François BROUAT

Et

L'école nationale supérieure d'architecture de Toulouse, ci-après dénommée « ENSA Toulouse », représentée par sa directrice Monique REYRE ;

Conjointement désignées ci-après « les établissements signataires » ;

Il est signé une convention visant à créer et à développer une formation doctorale franco-vietnamienne dans les domaines de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage. Cette convention porte sur les éléments suivants :

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the left, and initials 'F3', 'FF', 'MC' on the right.

## **Préambule : rappel historique de la coopération**

Sur la base d'une coopération territoriale, l'ENSA Toulouse a construit un premier partenariat avec l'Université d'architecture de Hanoi à partir de 1998 qui a pris la forme d'un diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA). Cette formation post-master a pour objectif de former des professionnels de la ville à la maîtrise d'œuvre urbaine dans le cadre d'un développement durable par l'acquisition de compétences concernant l'analyse urbaine et patrimoniale, le diagnostic, le montage d'opérations, la mise en forme et la conduite de projet. Elle a aussi vocation à se transformer en DSA.

A partir de 2010, l'agence universitaire de la francophonie (AUF) a soutenu la création d'une filière de niveau master architecture-paysage à l'université d'architecture de Hanoi, compte-tenu des grands besoins du pays en cette matière. Cette formation a été montée conjointement avec les ENSA(P) de Bordeaux, Normandie et Toulouse, l'ENSA de Normandie en assurant la coordination côté français. Elle a pour vocation d'accompagner l'Université d'architecture de Hanoi à élaborer sa propre approche dans le domaine du paysage et de sa pédagogie, en tenant compte des facteurs géographiques et culturels spécifiques au périmètre de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Elle a pour objectif d'offrir aux étudiants une ouverture méthodologique et pratique à partir de l'expérience pédagogique des établissements français et d'assurer la formation des futurs enseignants vietnamiens. Ce master de statut vietnamien a vocation à évoluer vers un master international.

Depuis la fin de l'année 2015, l'AUF soutient la mise en place à l'Université d'architecture de Hanoi d'une formation francophone de niveau doctoral, visant à coiffer les formations de niveau master ou post-master existantes, en partenariat avec les établissements français.

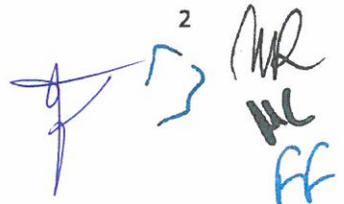
Pour porter conjointement ces collaborations avec l'Université d'architecture de Hanoi, les ENSA/P de Bordeaux, de Normandie et de Toulouse ont signé un accord de consortium en date du 29 mars 2016 leur permettant d'agir de façon solidaire tout au long du cursus, de la formation initiale à la formation doctorale.

### **Art. 1 : Objectifs :**

Les établissements signataires s'engagent à mettre en place et à développer une formation doctorale franco-vietnamienne à l'Université d'architecture de Hanoi dans les domaines de l'architecture, de la ville, du territoire et du paysage. Cette formation doctorale constituera une expérience professionnelle de recherche de haut niveau et s'articulera avec les formations de niveau master et post-master existantes. L'objectif est d'ouvrir, aux universitaires et aux professionnels spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, l'accès à une formation doctorale francophone.

Il s'agit notamment d'articuler des cursus initiaux à dominante professionnelle et une formation à la recherche de haut niveau fondée sur les compétences scientifiques avérées des établissements partenaires, au Vietnam et en France. Les questions liées à l'architecture, la ville, au territoire et au paysage ont, à l'heure actuelle, pris une importance jamais atteinte dans nos sociétés, dans celles du Nord comme dans celles du Sud. Répondre aux attentes sociales en ces domaines demande de permettre à des pratiques professionnelles, relevant du projet architectural, urbain ou de paysage et se situant à l'articulation des approches occidentales et orientales, d'intégrer la production même des savoirs et des savoir-faire qu'elles mettent à contribution.

2



Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large stylized signature, a smaller signature, and the initials 'MR', 'MC', and 'FF'.

La mise en place de cette formation doctorale franco-vietnamienne vise également à favoriser les échanges interculturels et scientifiques entre la France, le Vietnam et les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). L'ENSAP de Bordeaux en assure la coordination côté français.

**Art. 2 Engagements :**

Par cet accord, les établissements signataires prennent l'engagement de mettre en œuvre les actions prévues dans le cadre du projet joint en annexe et soutenu financièrement par l'Agence Universitaire de la Francophonie, en vue de former à la recherche par la recherche des docteurs en co-tutelle internationale, encadrés donc conjointement par un directeur de thèse vietnamien et un directeur de thèse français.

**Art. 3 Actions visées :**

Ce projet prévoit notamment :

- de proposer plusieurs mentions de thèse de doctorat, en particulier : la mention « Architecture et paysage » délivrée par l'université de Bordeaux-Montaigne, la mention « Architecture » délivrée par l'université fédérale de Toulouse, par l'université Paris-Est ou par la ComUE Normandie Université, la mention « Aménagement de l'espace et urbanisme » délivrée par l'université de Bordeaux-Montaigne et par l'université de Paris-Est, la mention « géographie » délivrée par l'Université de Bordeaux Montaigne.
- de mettre en réseau les unités de recherche concernées et les formations doctorales auxquelles elles sont affiliées. Cela passe par la mutualisation partielle de la formation doctorale en organisant la circulation des étudiants entre les établissements selon leurs orientations de recherche.
- d'accompagner les échanges scientifiques et pédagogiques en organisant un séminaire doctoral annuel qui se tiendra alternativement au Vietnam et en France. Ce séminaire réunit les unités de recherche, les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants. En fonction des thèmes étudiés, il peut associer des experts ou des acteurs directement concernés. Il est ouvert aux étudiants de niveau master ou post-master. Ces séminaires favoriseront la perspective comparative et le croisement des regards.
- développer les relations scientifiques entre les différents partenaires et constituer un réseau d'échanges interdisciplinaires rassemblant des expériences de recherche, de pratiques professionnelles et de formation à la recherche. L'objectif est d'expérimenter des méthodes innovantes de recherche et d'action et de promouvoir un renouvellement de la commande chez les acteurs des territoires en les associant étroitement aux travaux dans le cadre des séminaires signalés ci-dessous ou dans le cadre de manifestations rassemblant le monde de la recherche et celui de l'action.

**Art. 4 : Coordination**

La coordination de ce projet est assurée :

- par l'UAH pour ce qui concerne les partenaires de la zone ASEAN (coordinatrice scientifique : Thai Huyen Thai Nguyen, docteur, enseignante, chef adjointe de la division paysage)
- par l'ENSAP Bordeaux pour ce qui concerne les partenaires du côté français (coordinateur scientifique : Bernard Davasse, professeur des ensa, directeur-adjoint de l'UMR Passages)

3  
J  
MR  
MC  
FF

Le coordinateur du projet dans chaque aire géographique :

- Est chargé de fédérer et coordonner les partenaires de son secteur géographique ;
- Est l'interlocuteur privilégié du coordinateur de l'autre secteur géographique pour ce qui concerne ce projet ;

Ce sont eux qui ont notamment en charge :

- L'organisation des réunions de coordination administrative et/ou scientifique pour cette action ;
- La coordination de l'élaboration du programme scientifique et/ou pédagogique ;
- La recherche des moyens spécifiques ;
- La production des éléments d'évaluation nécessaires ;
- La validation du planning des déplacements des enseignants et doctorants.

#### **Art. 5 : Autres partenaires**

Pour la mise en œuvre de ce projet, les établissements signataires associent d'autres partenaires :

- l'UMR Passages (5319) du CNRS/UB/UBM/UPPA/EnsapBx et l'École doctorale « Montaigne Humanités » (ED 480) de l'Université Bordeaux Montaigne, partenaires privilégiés de l'ENSAP de Bordeaux
- le laboratoire Architecture Territoire Environnement (ATE) et l'École doctorale « Hommes, sociétés, risques et territoire » de la ComUE Normandie-Université, partenaires privilégiés de l'ENSA de Normandie
- l'UMR AUSser (3329) du CNRS/MCC et l'École doctorale « villes, transports et territoires » (ED 528) de l'Université Paris-Est, partenaires privilégiés de l'ENSA de Paris-Belleville :
- Le Laboratoire de Recherche en Architecture (LRA) et l'École doctorale « Temps, espaces, sociétés, cultures » (ED 327) de l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, partenaires privilégiés de l'ENSA de Toulouse
- L'Institut d'Aménagement de Tourisme et d'Urbanisme (IATU) et le département de géographie de l'Université Bordeaux Montaigne
- L'UMR CEPED de l'IRD et de l'Université Paris-Descartes

#### **Art. 6 : Gouvernance**

Les directeurs des établissements signataires forment le comité de pilotage de ce projet. Ils se réunissent une fois par an pour faire le point sur les actions menées dans ce cadre. Chaque établissement identifiera un responsable chargé d'assurer la gestion administrative du projet. Le comité de pilotage peut associer des partenaires, notamment ceux identifiés à l'article 5.

Les enseignants-chercheurs et chercheurs impliqués dans l'encadrement des thèses de doctorat constituent le collège pédagogique et scientifique. Ce collège se réunit en tant que de besoin, soit en formation plénière, soit en formation partielle s'il s'agit de ne traiter que d'une des actions.

#### **Art. 7 : Communication**

Par cet accord, les signataires prennent l'engagement d'assurer l'information et la communication de toutes les actions portées dans ce cadre.

Les établissements signataires pourront pour cela élaborer et diffuser des supports de communication présentant la filière doctorale et en faire la diffusion. Ils pourront également être

amené à développer une politique de valorisation des thèses de doctorat conduites dans le cadre du partenariat.

**Art. 8 : Financement**

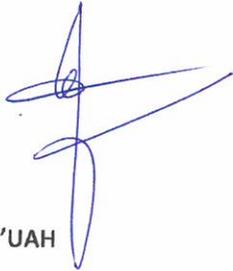
Les signataires s'engagent à participer au financement des actions de coopération de façon négociée entre eux, par apport sur moyens propres et par recherche de recettes et subventions, notamment avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

**Art. 9 : Durée**

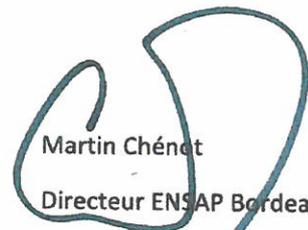
Le présent accord est signé pour une durée de 4 ans. Il est reconductible tacitement, sur la base d'un bilan partagé.

Tout signataire peut en sortir par simple courrier à l'attention des autres signataires, sous réserve d'une discussion préalable en comité de pilotage visant à prendre en compte les conséquences de ce retrait et notamment au regard des aides et financements obtenus et des engagements pris dans la mise en œuvre des actions de coopération.

Fait à Bordeaux le 29 juin 2016



Quan Lê  
Recteur de l'UAH



Martin Chénét  
Directeur ENSAP Bordeaux



Fabienne Fendrich  
Directrice ENSA Normandie



François Brouat  
Directeur ENSA Paris Belleville



Monique Reyre  
Directrice ENSA Toulouse